



Vendée

Réponse au Quizz de l'artisanat à l'adresse des candidats aux élections législatives 2017

Candidats : Catherine ROY 1ere circonscription
Gabriel de Chabot 2eme circonscription
Corine Fillet 3eme circonscription
Denise Vicente 4eme circonscription
Gérald Oberweis 5eme circonscription.

Rédacteurs : Gabriel de Chabot chef d'entreprise – Jean-Patrick Fillet secrétaire départemental du Front National en Vendée

Aubigny, Le 23/05 à 11h00

1. **Rénover l'apprentissage, sa pédagogie, son financement et son cadre légal.**

Nous sommes bien évidemment attaché au contrat d'apprentissage et à son maintien.

2. **Soutenir l'emploi qualifié dans les entreprises artisanales**

Le Front national de Vendée soutient la baisse des charges pour encourager les embauches de travailleurs qualifiés, notamment dans les PME (taux d'imposition global à 24% au lieu des 33%). Nous souhaitons exonérer totalement les charges de la première embauche (pour les moins de 21 ans) sous réserve d'un engagement minimum de 2 ans dans l'entreprise.

3. **Simplifier la validation des acquis de l'expérience**

Les mutations professionnelles sont très rapides contrairement aux enseignements académiques, il convient que l'apprenti puisse valider plusieurs compétences précises suite à sa formation sur le terrain.

4. **Assainir la concurrence en alignant les charges sociales et fiscales des artisans sur celles des Micro.**

Le statut des micros a permis de réorienter les artisans vers leur cœur de métier en simplifiant les contraintes administratif (suppression de la comptabilité, TVA...). Cette mesure parait pour les Sociétés (SARL, SAS, SAS...) être une sorte de dumping sociale des TPE PME. Il est logique d'appliquer les mêmes règles à tous. Nous sommes favorables à un alignement des charges et des contraintes.

5. **Problème des travailleurs détachés.**

Un apprenti me coute plus cher par mois que la « sous-traitance » d'un travailleur détaché alors que l'apprenti travaille 70h par mois et que le travailleur étranger (mot pudique pour parler de travailleur étranger) travaillera entre 130 et 170 heures par mois. Comprenez que ce phénomène ne bénéficie pas aux apprentis.

Le programme des candidats du front national est clair et sans équivoque, nous supprimerons la directive des travailleurs détachés. Tous les jours je perds des affaires à cause de cette concurrence déloyale, le seul moyen de garder nos emplois est de casser les prix et donc ne plus cotiser au RSI en baissant les REX de nos bilans.

6. La taxation des bénéfices réinvestis.

J'ai personnellement été face à cette pure folie. La taxation des bénéfices non versés en numéraire (sous forme de salaire ou de dividendes) est taxée comme les salaires. Ce phénomène casse la motivation des entreprises à faire du bénéfice et à croître et donc à embaucher. Je serai personnellement actif sur ce point, comme la plupart de mes collègues du FN.

7. Le statut unique de l'EI basé sur l'EIRL

Très honnêtement, je ne pense pas qu'il y ait une politique spécifique sur ce sujet au sein du front national. En tout cas pas à l'échelle local. A titre personnel, je ne pense pas que la séparation de bien dans le cadre d'une EI soit une priorité. Dans l'entreprise il est logique que la responsabilité du gérant et/ou associé soit engagé sans différenciation entre le personnel et le sociale. Dans une société et dans l'entreprise, les gérants, doivent être responsables de leur choix même si ces derniers se révèlent dangereux. Il serait en revanche important et urgent de responsabiliser les hommes politiques. Lorsqu'ils engagent leurs administrés dans des projets d'endettement pharaonique et de mauvaises gestions territoriales, ils devraient prendre leurs responsabilités sur leur bien propre. Une telle mesure ferait réfléchir à deux fois nos élus avant d'engager des investissements.

8. RSI

Le RSI doit être calculé, comme pour la TVA au réel simplifié, il collerait mieux à la réalité économique à l'instant « T ». Le fonctionnement de ce dernier est tellement décalé dans le temps qu'il devient un facteur de cessation de paiement (trou de trésorerie) dès qu'une société est en difficulté. Le RSI devient alors le problème numéro 1 des petites structures. De plus, afin de s'aligner avec la concurrence déloyales, notamment des travailleurs détachés, les artisans et PME de France doivent baisser leur prix, donc leur revenus, et beaucoup ont conscience qu'ils ne toucheront rien (ou presque) comme retraite.

9. Le statut de conjoint collaborateur

Le statut de conjoint collaborateur à la vertu de créer une protection, aux épouses ou époux qui participent à la valeur ajoutée des TPE-PME. Ce statut ne serait pas nécessaire, si la pension de reversions n'était pas réduite de moitié lors d'un veuvage. Dans le cadre de séparations (principalement dans le divorce), ce statut protège le conjoint non présent dans le capital social de la société. Je pense que le statut de conjoint collaborateur plombe les REX des sociétés et qu'il vaut mieux impliquer les conjoint à entrer dans le capital dès la création de l'entité. Une meilleure information quand à ces choix devrait être dispensé par les CMA lors des stages de formation aux créations d'entreprise.

En somme, sans vouloir le supprimer, je souhaite que la politique des pensions de reversions pleines, combinées à l'intégration dans le capital sociale des conjoints puisse à terme, éviter la double cotisation des conjoints collaborateurs.

10. Valoriser l'innovation

Je ne pense pas que l'innovation viendra des aides et financements, dans l'état actuel des choses (eu égard au politique de rigueurs imposées par l'Europe). En revanche la baisse de la pression des charges salariales et patronales peut donner l'oxygène suffisant à l'innovation. Si le pouvoir publique pouvait encourager ces innovations en plus ce serait merveilleux. Je vous rappelle toutefois, que l'état Français, au nom de l'ouverture total des marchés, notamment des marchés publiques (publication JOUE) n'a pas le droit d'encourager le patriotisme économique et devient impuissant dans ce domaine. Le front national souhaite que nous retrouvions une politique économique qui permettrait l'excellence dans un domaine particulier, au même titre que la politique du nucléaire civil de Charles de Gaulle.

11. Accompagner l'accès de l'artisanat aux outils de l'économie numérique

L'accès aux outils numériques qui permet aux artisans de trouver de nouveaux marchés, il permet également aux directions « achats » d'étendre encore plus le champ de consultation et donc de mise en concurrence. La plupart du temps il permet de faire du « cost killer » au détriment de la qualité. Il est sage d'accompagner les artisans à ces techniques numériques indispensables à notre époque, notamment dans la dématérialisation des appels d'offre et des échanges, mais il vain de croire que les clients et autre maître d'ouvrage n'en tirent pas parti au détriment de la qualité et de la proximité.

12. Le réseau des chambres des métiers

Comme toute structure administrative dite « horizontale » il y a des carences et des atouts. Nous reconnaissons et approuvons son caractère de garant des labels « artisans ». Nous encourageons son rôle obligatoire et majeur dans la formation de création d'entreprise. Le support juridique accessible aux TPE-PME est également d'utilité publique. Il s'avère également efficace dans le contrôle des emplois d'apprentissage.

Toutefois, nous pensons qu'il serait préférable qu'il existe des structures à guichet unique par métier.

Prenons un exemple :

« SARL DUPONT » spécialisé dans la maçonnerie (moins de 50 salariés)

Cette société à comme interlocuteur les organismes suivants :

CMA -	obligatoire
RSI -	obligatoire
URSSAF -	obligatoire
PRO BTP -	obligatoire
CMA -	obligatoire
OCTA BTP -	obligatoire
CONGES BTP -	obligatoire
MEDECINE DU TRAVAIL -	obligatoire
MUTUELLE XY -	obligatoire

Notre projet de guichet unique :

Chambre des métiers des maçons (CMM), cet organisme serait garant de l'ensemble des procédures de labels, de formations, d'apprentissages, de protection sociale, de congés payés, de mutuelle, de médecine du travail, d'organisme de gestion, ect...

Ce guichet unique par métier garantirait un haut niveau de déploiement et de développement de ses services ainsi qu'une solidarité de métier.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je reste à votre disposition pour d'éventuelle question, veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Gabriel de Chabot
Candidat de la deuxième circonscription de Vendée

